

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Encore une fois, madame le Président, les propos de l'honorable représentante sont si truffés d'erreurs que je devrai les rectifier les uns après les autres. Le gouvernement fédéral ne songe pas le moins du monde à plafonner les versements en espèces à 6 et 5 p. 100. Il songe au contraire à majorer de 6 et de 5 p. 100 les sommes qu'il accorde aux provinces au titre de l'enseignement post-secondaire.

Je signale à l'honorable représentante que plusieurs provinces conservatrices envisagent de majorer de moins de 6 et de 5 p. 100 les sommes qu'elles consacrent à l'enseignement post-secondaire. Qu'elle ne l'oublie pas.

Par ailleurs, les versements seront effectués selon la formule qui a cours depuis toujours. La seule différence, c'est qu'elles seront majorées de 6 et 5 p. 100. Rien n'autorise à croire que cela aboutira à des hausses inégales suivant les provinces.

Je signale à l'honorable représentante que si nous devons arriver à cette conclusion—j'en ai discuté avec mes collègues—ce serait par ailleurs en majorant les sommes qui ont été versées cette année, alors que le nombre des étudiants inscrits à des établissements d'enseignement post-secondaire a vraiment beaucoup augmenté. La base de départ serait très large dans ce cas.

Je signale également à l'honorable représentante que le gouvernement fédéral a beaucoup augmenté l'aide financière qu'il accorde aux jeunes, en particulier à ceux qui étudient, notamment par le biais des emplois d'été où les crédits affectés sont passés de 120 à 170 millions de dollars. En outre, il a beaucoup augmenté l'aide financière qu'il accorde aux jeunes au titre du programme national de formation, de sorte qu'ils devraient être bien mieux armés pour s'assurer une place à l'avenir sur le marché du travail.

## LE FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Le ministre sait sans doute que le taux de chômage a augmenté de 4 p. 100 l'année dernière. Ces hausses du chômage font que les régimes d'assurance-maladie sont de plus en plus sollicités. La proportion des maladies reliées au stress a augmenté de 20 p. 100 l'année dernière, notamment les crises cardiaques, les ulcères et l'alcoolisme.

Le ministre a dit qu'il ne prévoyait pas augmenter les paiements aux régimes d'assurance-maladie. Le ministre croit-il que cette décision est justifiée, étant donné les fonctions de plus en plus fortes dans les régimes d'assurance-maladie? Ne devrait-il pas étudier, avec les premiers ministres des provinces, la possibilité d'accroître, et de beaucoup, les fonds affectés à l'assurance-maladie?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, c'est exactement ce que nous allons faire. Je ne sais pas si le député était ici lorsque le député de Kingston et les Îles a posé une question relative à la santé. J'ai dit à ce

moment-là que nos paiements au titre des services de santé augmenteraient sensiblement l'année prochaine et que nos ententes avec les provinces ne seraient aucunement modifiées au cours de cette même période. Par conséquent, notre contribution aux régimes d'assurance-maladie du pays continuera d'être très importante, se chiffrant en fait, dans les milliards de dollars chaque année. Voilà les mesures que nous prenons actuellement et que nous continuerons de prendre l'an prochain. Aucune modification n'est prévue.

## ON DEMANDE DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, à vouloir être trop précis, parfois, on risque d'induire la Chambre en erreur. Des augmentations sont prévues, conformément au projet de loi C-97, simplement pour tenir tête à l'inflation. Je parle d'une augmentation de la demande attribuable à la mauvaise politique économique du gouvernement. La demande augmente au même rythme que l'inflation. Je demande au ministre si le cabinet, ces députés de l'arrière-ban là-bas, étudieront la possibilité d'affecter des fonds supplémentaires aux régimes d'assurance-maladie, en dollars réels, non pas seulement en dollars inflationnistes? Répondra-t-il à cette demande avec de l'argent?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je vais tenter de répondre en français, car l'honorable député semble avoir mal entendu ma réponse en anglais. Je lui ai signalé que le gouvernement du Canada dépense des milliards de dollars en contributions pour les services de santé au Canada. En vertu des ententes que nous avons conclues avec les provinces, ces sommes sont augmentées chaque année grâce à une formule selon laquelle les provinces sont assurées d'une augmentation annuelle substantielle des sommes qui leur sont versées pour les fins des services de santé. En vertu de cette formule-là qui sera maintenue, les provinces recevront au cours de la prochaine année des sommes encore plus élevées que celles versées durant les années antérieures. Donc, la contribution du gouvernement du Canada aux services de santé dont bénéficient les Canadiens, qu'il s'agisse des services médicaux ou d'hospitalisation, va continuer à augmenter au cours des prochaines années.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES BELGES

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de signaler la distinguée présence dans nos tribunes d'une délégation de parlementaires belges, dirigée par M. Jean Defraigne qui est le président de la Chambre des Représentants de la Belgique.

**Des voix:** Bravo!